

Burundi : RFI et l'AFP portent plainte pour les tortures infligées à leur correspondant

@rib News, 19/10/2015 « Source AFP La radio RFI et l'Agence France-Presse ont porté plainte contre X au Burundi après la violente agression dont a été victime leur correspondant, Esdras Ndikumana, le 2 août à Bujumbura, ont annoncé les deux groupes lundi. Le journaliste avait été arrêté par les forces de sécurité gouvernementales dans la capitale burundaise, alors qu'il prenait des photos sur les lieux de l'attaque à la roquette contre le général Adolphe Nshimirimana, un proche du président Pierre Nkurunziza.

Retenu deux heures dans leurs locaux, il a rapporté avoir été violemment frappé au dos, aux jambes et sur la plante des pieds, avant d'être relâché puis hospitalisé. « Un de ceux qui me torturaient a voulu prendre mon alliance. J'ai protesté un peu. Quelqu'un m'a attrapé la main. Ils m'ont frappé avec une barre de fer qui m'a cassé un doigt et ils ont pris l'alliance », a-t-il raconté dans une interview à l'AFP-TV ce lundi. Ce journaliste expérimenté, considéré comme l'un des meilleurs spécialistes de la région, a dû rapidement quitter le pays, par crainte pour sa sécurité. Plus de deux mois après son agression, il continue de recevoir des soins à l'étranger. Les deux sociétés de médias françaises avaient immédiatement condamné cette agression dans un communiqué de presse et dans un courrier adressé au président de la République burundaise. Ce dernier avait, onze jours plus tard, condamné par un communiqué le comportement violent et inacceptable dans un Etat de droit des agents du Service National de Renseignements (SNR) et demandé à l'Administrateur Général du SNR de déterminer d'urgence les circonstances de ces actes afin que les auteurs soient poursuivis et châtiés conformément à la loi. Faute de sanctions après cette déclaration, RFI et l'AFP avaient de nouveau écrit au président Nkurunziza le 22 septembre, sans obtenir de réponse. Ce silence des autorités du Burundi a conduit l'AFP et RFI à saisir la justice burundaise aux côtés de leur correspondant, dans une plainte déposée lundi auprès de la Cour Suprême de Justice à Bujumbura. Pour RFI et l'AFP, l'aboutissement rapide de l'enquête est une condition impérieuse au rétablissement de la confiance dans le respect de l'Etat de droit et de la liberté d'expression au Burundi. Seules la poursuite et la condamnation des auteurs de l'agression apporteront à Esdras Ndikumana, qui, plus de deux mois après son agression, continue de recevoir des soins à l'étranger, le minimum d'assurance qu'il peut retourner dans son pays exercer sa profession, sans craindre pour son intégrité physique, ont indiqué les deux médias. Il y a un avocat qui est allé déposer aujourd'hui une plainte à mon nom, une autre plainte au nom de RFI et l'AFP, en tant que mes employeurs. On a porté plainte, je porte plainte parce qu'il y a ces actes intolérables qui me sont arrivés, parce que je n'avais commis aucune faute, je faisais mon travail. Ce qui est arrivé, on ne peut pas l'accepter. Je ne peux pas accepter une telle impunité, a déclaré le journaliste.